الملكة الغربية ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET

DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

DE LA PROVINCE DE :

KÉNITRA

D'APRÈS LE RECENSEMENT GÉNÉRAL

DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

DIRECTION REGIONALE Gharb - Chrarda - Beni Hssen 2012



Sommaire

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	7
Liste des tableaux annexes	9
Introduction	13
Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population	17
1. Population et accroissement démographique	17
1.1. Population et Ménages	17
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement	
démographique	19
2. Urbanisation	20
3. Les structures démographiques	22
3.1. Structure par sexe et âge	22
3.2. Rapport de masculinité	26
3.3. Ratio de dépendance démographique	28
4. La nuptialité	29
4.1. Le statut matrimonial et le sexe	29
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence	30
4.3. Le statut matrimonial et l'âge	32
4.4. Taux de célibat à 55 ans (Célibat définitif)	33
4.5. Age moyen au 1 ^{er} mariage	35
5. Le niveau de la fécondité	36
Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation	43
1. L'aptitude à lire et à écrire	43
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence	43
1.2. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge	44

2. La connaissance des langues	.46
3. La scolarisation et le niveau d'instruction	.48
3.1. La scolarisation des enfants	48
3.2. Le niveau d'instruction	49
3.3. Le plus haut diplôme obtenu	51
Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique	.55
1. Participation à l'activité économique	.55
1. 1. Type et niveau d'activité	55
1.2. Taux d'activité	57
1.2.1. Taux brut d'activité	57
2. Les caractéristiques de l'emploi	.60
2.1. Actifs occupés : analyse en volume	60
2.2. Actifs occupés et branches d'activité économique	61
2.3. Actifs occupés et profession principale	62
2.4. Actifs occupés et situation dans la profession	64
3. Les caractéristiques du chômage	.67
3.1. Chômage : analyse en volume	67
3.2. Taux de chômage : analyse selon le sexe et le milieu de résidence	67
3.3. Taux de chômage : analyse selon le diplôme et le milieu de résider	nce 68
3.4. Taux de chômage : analyse selon les groupes d'âge et le sexe	70
Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages	.75
1. Type de logement	.75
2. Statut d'occupation du logement	.76
3. Ancienneté du logement	.78
4. Equipements du logement	.79
4.1. Approvisionnement en électricité	80

SERIES PROVINCIALES : **PROVINCE DE KENITRA**

Annexe statistique	85
4.4. Autres équipements	81
4.3. Mode d'évacuation des eaux usées	80
4.2. Approvisionnement en eau potable	80

Liste des tableaux

: Population légale de la province de kénitra	17
: Taille moyenne des ménages selon le milieu	18
: Evolution de la population légale	19
: Evolution du taux d'urbanisation (%)	21
: Population provinciale par sexe et âge quinquennal	22
: Population par milieu de résidence, sexe et	24
: Rapport de masculinité par âge fonctionnel	26
: Rapport de masculinité par milieu de résidence	27
: Ratio de dépendance par milieu de résidence	28
: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	29
: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)	31
: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence (%)	34
: Age moyen au premier mariage selon le sexe	35
: Taux par âge (‰) et Indice Synthétique de	37
: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le	43
: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence	
: Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans)	47 48
	par milieu de résidence : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence : Evolution de la population légale : Evolution du taux d'urbanisation (%) : Population provinciale par sexe et âge quinquennal : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%) : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%) : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%) : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%) : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%) : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence (%) : Taux par âge (%) et Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%) : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

SERIES PROVINCIALES : **PROVINCE DE KENITRA**

Tableau n°18	: Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de rési- dence	49
Tableau n°19	: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)	50
Tableau n°20	: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (%)	52
Tableau n°21	: Population selon le type d'activité et le sexe	55
Tableau n°22	: Population active par sexe et par milieu de résidence	56
Tableau n°23	: Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)	57
Tableau n°24	: Taux d'activité par milieu, sexe et âge	59
Tableau n°25	: Effectifs des actifs occupés par sexe et milieu de résidence	61
Tableau n°26	: Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence	61
Tableau n°27	: Structure des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence	63
Tableau n°28	: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	64
Tableau n°29	: Les actifs selon la situation dans la profession et le sexe (%)	65

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n°30	: Effectifs des chômeurs par sexe et milieu de résidence	67
Tableau n°31	: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence	68
Tableau n°32	: Taux de chômage par diplôme et milieu de résidence	69
Tableau n°33	: Taux de chômage provincial par groupes d'âge et sexe	70
Tableau n°34	: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)	75
Tableau n°35	: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)	77
Tableau n°36	: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	78
Tableau n°37	: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)	79

Liste des graphiques

Graphique n°1	: Part de la population provinciale dans la population régionale	18
Graphique n°2	: Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale	20
Graphique n°3	: Evolution du taux d'urbanisation	21
Graphique n°4	: Pyramide des âges de la population de la province de kénitra	23
Graphique n°5	: Rapport de masculinité par âge fonctionnel	26
Graphique n°6	: Rapport de masculinité par milieu de résidence	27
Graphique n°7	: Ratio de dépendance par milieu de résidence .	28
Graphique n°8	: Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial	30
Graphique n°9	: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence	32
Graphique n°10	: Population âgée de 15 ou plus selon l'âge et l'état matrimonial	33
Graphique n°11	: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence	35
Graphique n°12	: Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence	36
Graphique n°13	: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence	38
Graphique n°14	: Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence	39
Graphique n°15	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence	44
Graphique n°16	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge	45
Graphique n°17	: Taux d'analphabétisme selon l'âge	46
Graphique n°18	: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites	47
Graphique n°19	: Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence	50
Graphique n°20	: Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe	51

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Graphique n°21	: Population provinciale de 10 ans ou plus	
	selon le diplôme et le sexe	52
Graphique n°22	: Taux brut d'activité provincial selon le sexe	
	et le milieu de résidence	58
Graphique n° 23	: Taux d'activité par sexe et âge (province)	59
Graphique n°24	: Taux d'activité par âge	60
Graphique n°25	: Les actifs occupés selon la situation dans la	
1 1	profession et le milieu de résidence	65
Graphique n°26	: Population active occupée selon la situation	
	dans la profession et le sexe	66
Graphique n°27	: Taux de chômage selon l'âge et le sexe	71
Graphique n°28	: Ménages selon le type de logement et le	
1 1	milieu de résidence	76
Graphique n°29	: Ménages selon le statut d'occupation et le	
	milieu de résidence	77
Graphique n°30	: Ménages selon l'ancienneté du logement et le	
	milieu de résidence	79
Graphique n°31	: Ménages selon les équipements de base et le	
	milieu de résidence	81

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A	: Population provincial par sexe, âge et état matrimonial	85
Tableau n°2A	: Taux d'analphabétisme provincial selon le sexe et l'âge (%)	86
Tableau n°3A	: Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge (%)	86
Tableau n°4A	: Taux d'analphabétisme national selon le sexe et l'âge (%)	86
Tableau n°5A	: Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence	
Tableau n°6A	et le sexe (%): : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence	87
Tableau n°7A	et par sexe (%): : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)	87 87
Tableau n°8A	: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence	88
Tableau n°9A	: Taux d'activité régional par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal	88
Tableau n°10A	: Taux d'activité national par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal	89
Tableau n°11A	: Structure régionale des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence	89
Tableau n°12A	: Structure régionale des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence	90
Tableau n°13A	: Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe	90
Tableau n°14A	: Taux de chômage national selon l'âge, le milieu de résidence et le	91

INTRODUCTION

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 a pour objectifs de déterminer d'une part, la population légale du pays aux niveaux les plus fins du découpage administratif et d'autre part, les principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques, notamment, au niveau national, régional, provincial et par milieu de résidence.

L'information statistique apportée par la présente publication est à la fois variée et complète. Elle intègre aussi bien des aspects démographiques que socioéconomiques et culturelles, à un niveau géographique réduit, qui est la province. Aussi, cette publication intègre-t-elle tous les changements intervenus au niveau de la province de kénitra, suite à la création de la province de Sidi Slimane.

Cette publication est donc préparée pour répondre à un besoin, sans cesse croissant, en statistiques régionales, provenant de différentes catégories d'utilisateurs.

Pour ce faire nous avons procédé par une analyse descriptive des données, accompagnée par une présentation variée des informations statistiques, sous une forme simple, susceptible d'intéresser les acteurs locaux et régionaux.

Ce travail d'analyse adopte une approche comparative qui illustre d'une manière explicite non seulement les structures et les caractéristiques de la population, mais aussi les disparités qui existent aussi bien par milieu de résidence que par sexe.

Les grands axes de cette publication provinciale s'intéressent :

- ✓ Aux caractéristiques démographiques de la population de Kénitra;
- ✓ A l'éducation ;
- ✓ A l'activité économique et ;
- ✓ Aux Conditions d'habitat des ménages.

Chapitre1: Les caractéristiques démographiques de la population de la province de Kénitra

Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2004, la population de la province de Kénitra comptait 878 085 habitants, soit 53,0% de la population régionale et environ 2,9% de la population nationale (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Population légale de la province de Kénitra par milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Vánitus		462 935	415 150	878 085
Kénitra	%	52,7	47,3	100,0
Dácion		720 678	936 045	1 656 723
Région	%	43,5	56,5	100,0
Notional		16 463 634	13 428 074	29 891 708
National	%	55,1	44,9	100,0
Province/Région	%	64,2	44,4	53,0
Province/National	%	2,8	3,1	2,9

RGPH2004

Par milieu de résidence, la province de Kénitra se caractérise par une légère prédominance du milieu urbain, puisque un peu plus de la moitié de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 64,2% de la population urbaine régionale et 2,8% de celle nationale.

47,0 53,0 Kénitra

47,0 Sidi Kacem
& Sidi Slimane

Graphique $n^{\circ}1$: Part de la population provinciale dans la population régionale (%)

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 154 919 dont 94 720 ménages citadins, soit 65,0% du total des ménages urbains de la région et 2,8% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province	94 720	60 199	154 919	4,8	6,9	5,6
Région	145 672	139 973	285 645	4,9	6,7	5,8
National	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4,8	6,0	5,3

Source: RGPH2004

Source: RGPH 2004

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, se situe aux alentours de 5,6 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 6,9 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 4,8 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse légèrement celle enregistrée au niveau national (5,3). Ce constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (4,8 et 6,0 respectivement).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n°3 : Evolution de la population légale de Kénitra entre 1994 et 2004

Milieu de	Population e	Population en volume		1 TA AM ²	
résidence	1994	2004	TG (%) ¹	(%)	
Urbain	355 283	462 935	30,3	2,7	
Rural	361 397	415 150	14,9	1,4	
Province	716 680	878 085	22 ,5	2,1	
Région	1 431 492	1 656 723	15,7	1,5	
National	26 073 717	29 891 708	14,6	1,4	

RGPH 1994, RGPH 2004

La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 1994 et de 2004, de presque 161 405 habitants, en passant de 716 680 à 878 085 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 22,5%, selon un rythme annuel moyen de (2,1 %). Cette augmentation de la population est essentiellement le fait du milieu urbain dont la population a cru d'environ 107 652 habitants, ce qui représente un accroissement global de 30,3% ou encore une hausse annuelle moyenne de 2,7%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif, mais moins important que celui provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuel moyen ont atteint 1,5% et 1,4% respectivement.

² TAAM: taux d'accroissement annuel moyen.

¹ TG: taux d'accroissement global

Par milieu de résidence, la population rurale a évolué au cours de cette période intercensitaire (1994-2004) de 14,9%, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 1,4%, représentant presque la moitié de celui du milieu urbain.

1 000 000 | Effectifs | Urbain | Rural | Province | 878 085 | 462 935 | 445 150 | 2004

Graphique $n^{\circ}2$: Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale

Source: RGPH 1994 et 2004

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

 3 Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

Tableau n°4: Evolution du taux d'urbanisation (%)

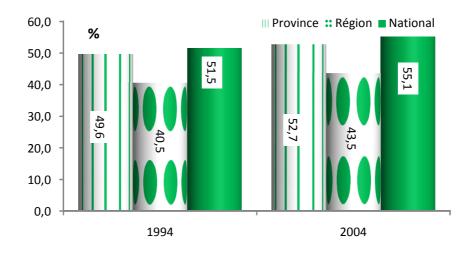
Milieu	1994	2004	Ecart
Province	49,6	52,7	3,1
Région	40,5	43,5	3,0
National	51,5	55,1	3,6

Source : RGPH 1994, RGPH 2004

L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré, au niveau de la province de Kenitra (52,7%), dépasse largement celui de la région (43,5 %), sans pour autant atteindre le taux enregistré au niveau national qui est de l'ordre de 55,1 %.

Par ailleurs, l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements fait ressortir que son rythme est pratiquement le même aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional, mais il reste inférieur à celui enregistré au niveau national. En effet, le taux d'urbanisation à Kénitra (province) est passé de 49,6% en 1994 à 52,7% en 2004, soit 3,1 points de plus, contre 3,0 points au niveau régional et 3,6 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n°3: Evolution du taux d'urbanisation



Source: RGPH 1994 et 2004

3. Les structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de kénitra est une population très jeune. En effet, un peu plus de la moitié de cette population est âgée de moins de 25 ans et presque 70,0% ont moins de 35 ans.

Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent presque 61,0 % de la population rurale, contre 48,6 % en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans dépassent 75,0 % contre 64,7 % pour les citadins.

Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal

Age		Urbai	in		Ru	ral		Ensem	ble
	M	F	Т	M	F	T	M	F	T
0-4	9,6	9,0	9,3	12,1	12,0	12,1	10,8	10,4	10,6
5-9	9,8	9,3	9,5	11,5	11,4	11,5	10,6	10,3	10,5
10-14	10,6	9,9	10,3	13,0	12,7	12,9	11,8	11,2	11,5
15-19	9,9	10,0	9,9	13,0	12,9	12,9	11,4	11,4	11,4
20-24	9,4	9,9	9,6	11,5	11,6	11,5	10,4	10,7	10,5
25-29	7,8	8,6	8,2	8,2	7,9	8,0	8,0	8,3	8,1
30-34	7,7	8,2	7,9	6,4	6,3	6,4	7,1	7,3	7,2
35-39	7,0	7,7	7,3	4,9	5,1	5,0	6,0	6,4	6,2
40-44	7,5	7,3	7,4	4,8	5,1	5,0	6,2	6,3	6,2
45-49	6,3	5,6	6,0	3,8	3,7	3,8	5,1	4,7	4,9
50-54	4,8	4,1	4,4	3,2	3,1	3,2	4,0	3,7	3,8
55-59	2,8	2,6	2,7	2,0	1,9	2,0	2,4	2,3	2,4
60-64	2,2	2,6	2,4	1,9	2,1	2,0	2,1	2,4	2,2
65-69	1,6	1,8	1,7	1,2	1,2	1,2	1,4	1,5	1,5
70-74	1,5	1,6	1,6	1,1	1,4	1,3	1,3	1,5	1,4
75 et+	1,5	1,7	1,6	1,3	1,4	1,3	1,4	1,5	1,5
N.D	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH2004

75 et+ Age 70-74 ■ Femmes □ Hommes 65-69 60-64 55-59 50-54 45-49 40-44 35-39 30-34 25-29 20-24 15-19 10-14 5-9 0-4 5,0 1,0 0,0 1,0 2,0 5,0 3,0 2,0

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population de Kénitra

Source: RGPH 2004

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide des âges, composée des jeunes de moins de 10 ans des deux sexes, s'est nettement rétrécie suite à une baisse de la fécondité; ceci reflète donc un vieillissement relatif de la population à partir de la base.

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n° 6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-6 ans), la population d'âge scolaire (7-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n°6: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel

	Age		Urbain			Rural			Ensembl	e
		M	F	Т	M	F	Т	M	F	Т
	0 à 6	13,5	12,7	13,1	16,7	16,5	16,6	15,0	14,5	14,8
بو	7 à 14	16,5	15,5	16,0	20,0	19,6	19,8	18,2	17,5	17,8
inc	15 à 59	63,1	64,0	63,5	57,8	57,6	57,7	60,5	61,0	60,8
Province	60 ou +	6,8	7,7	7,3	5,5	6,1	5,8	6,2	7,0	6,5
P	ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	0 à 6	13,4	12,6	13,0	16,0	15,8	15,9	14,9	14,4	14,7
_	7 à 14	16,6	15,6	16,1	19,1	18,9	19,0	18,0	17,4	17,7
Région	15 à 59	62,9	63,9	63,4	58,6	58,4	58,5	60,4	60,8	60,6
Şég	60 ou +	7,0	7,7	7,4	6,2	6,9	6,5	6,6	7,2	6,9
_	ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	0 à 6	13,1	12,2	12,6	16,0	15,2	15,6	14,4	13,5	14,0
[g]	7 à 14	16,1	15,2	15,6	19,7	18,6	19,2	17,7	16,7	17,2
National	15 à 59	63,5	64,5	64,0	55,7	57,5	56,6	60,0	61,4	60,7
Nat	60 ou +	7,2	8,0	7,6	8,4	8,6	8,5	7,7	8,3	8,0
-	ND	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH 2004

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 14,8% de la population provinciale, contre respectivement 14,7% et 14,0% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 13,1% et à 16,6% à l'échelon provincial, 13,0% et 15,9% à l'échelon régional et, enfin, 12,6% et 15,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 17,8% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 19,8%, dépassant de presque 4 points celle du milieu urbain (16,0%). Aussi, presque les mêmes proportions et les mêmes écarts par milieu sont-ils observés aussi bien au niveau régional que national.

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, presque 6 personnes sur 10 sont potentiellement actifs (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 5,8 points au niveau provincial, de 4,9 au niveau régional et de 7,4 points au niveau national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 6,5% de la population de la province de kénitra, contre respectivement 6,9% et 8,0% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est plus importante en milieu urbain (7,3%) qu'en milieu rural (5,8%). Ce constat reste le même au niveau régional, contrairement à celui national où cette part devient plus importante en milieu rural (8,5%) qu'en milieu urbain (7,6%).

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 99,4%. Ce rapport est légèrement inférieur à celui de la région (100,1%); mais, en même temps, il reste légèrement supérieur à celui calculé pour l'ensemble du pays (97,3%).

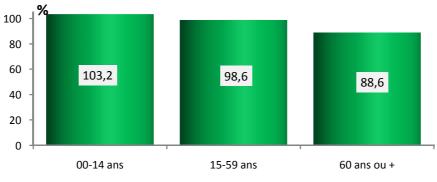
Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	103,2	98,6	88,6	99,4
Région	103,6	99,4	90,5	100,1
National	103,4	95,2	91,1	97,3

Source: RGPH 2004

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, le rapport de masculinité passe de 103,2% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 88,6% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (province de Kénitra)



Source: RGPH 2004

_

⁴ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

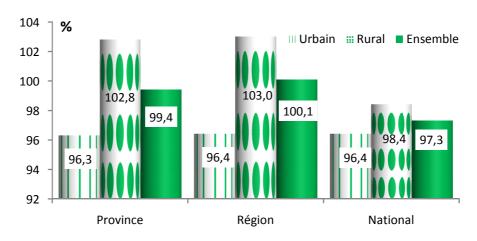
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (963 hommes pour1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1028 hommes pour 1000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une.

Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	96,3	102,8	99,4
Région	96,4	103,0	100,1
National	96,4	98,4	97,3

Source: RGPH 2004

Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence



Source: RGPH 2004

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁵

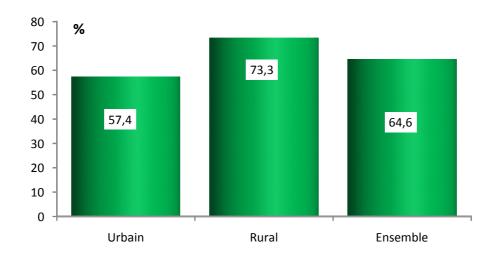
Au niveau de la province de Kenitra, tableau n°9, le rapport de dépendance s'établit à 64,6%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 73,3% contre seulement 57,4% en milieu urbain. Ce différentiel manifeste, entre les deux milieux, s'explique, en partie, par la forte proportion d'enfants que renferme la population rurale : 36,5% en milieu rural contre 29,1% en milieu urbain (tableau n°6).

Tableau n°9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	57,4	73,3	64,6
Région	57,7	70,9	64,9
National	56,2	76,6	64,8

Source: RGPH 2004

Graphique n°7: Ratio de dépendance par milieu de résidence



Source: RGPH 2004

⁵ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter cette dernière.

_

4. La nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 38,9 % de cette population sont célibataires, et seulement 7,4% sont veufs ou divorcés. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (53,7%).

Tableau n°10: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

	Etat	_	Sexe	
	matrimonial	masculin	féminin	Ensemble
	Célibataire	45,1	32,9	38,9
Duarinas	Marié	53,3	54,1	53,7
Province	Autres	1,6	12,9	7,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
	Célibataire	45,8	33,4	39,5
Dánian	Marié	52,6	53,9	53,2
Région	Autres	1,6	12,8	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
	Célibataire	45,7	34,0	39,7
National	Marié	52,7	52,8	52,7
	Autres	1,6	13,2	5,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
G	D C DIT 2004			

Source: RGPH 2004

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (45,1%) que chez les femmes (32,9%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des

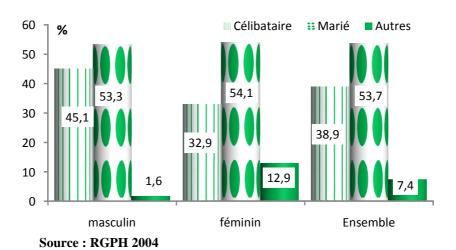
٠

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans est plus.

mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 53,3% contre 54,1% pour les femmes,

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de huit fois plus importants chez les femmes (12,9%) que chez les hommes (1,6%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

Graphique n°8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial



4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (52,6% en milieu urbain contre 55,1% en milieu rural).

Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

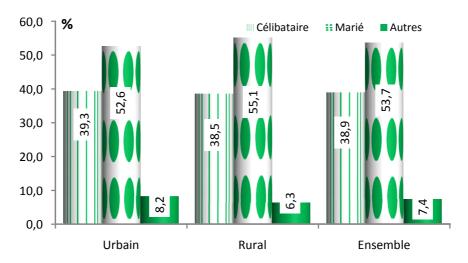
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
D	Célibataire	39,3	38,5	38,9
	Marié	52,6	55,1	53,7
Province	Autres	8,2	6,3	7,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
	Célibataire	39,8	39,3	39,5
Dágian	Marié	51,9	54,3	53,2
Région	Autres	8,3	6,4	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
	Célibataire	48,3	47,7	48,0
National	Marié	44,7	46,4	45,5
	Autres	7,0	5,8	6,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH 2004

Indépendamment du milieu de résidence, presque quatre personnes, de plus de 15 ans, sur dix sont des célibataires (39,3% en milieu urbain et 38,5% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 8,2% de la population cible du milieu urbain et 6,3% de celle du milieu rural. Un tel écart entre milieux peut être expliqué d'une part, par l'éventuelle stabilité de l'institution du mariage en milieu rural et d'autre part, par les possibilités de remariage offertes dans ce milieu.

Graphique n°9 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence



Source: RGPH2004

4.3. Le statut matrimonial et l'âge

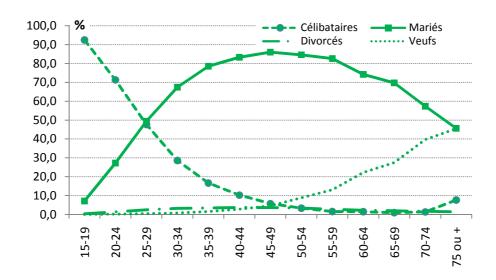
L'analyse du graphique n°10, ci-après, montre que, parmi la population de 15 ans ou plus, la proportion des célibataires baisse avec l'âge. Cette baisse s'effectue selon un rythme plus ou moins élevé jusqu'à l'âge de 45 ans (10,2%), et commence par la suite à se stabiliser, pour les âges supérieurs, à des niveaux assez bas.

Les mariés, par contre, évoluent selon une courbe en « U » inversée, avec une forte progression depuis l'âge de 15 ans pour atteindre un maximum de 86,0% entre 45 et 49 ans. Au delà, cette courbe décroît rapidement pour retrouver, à peu près, à partir de 75 ans, les mêmes niveaux enregistrés pour la tranche d'âge 25-29ans.

Parallèlement à la baisse des proportions des mariés, observée à partir de 45-49 ans, la proportion des veufs enregistre une croissance rapide à partir de cet âge. Cette courbe atteint son maximum au niveau de la tranche d'âge 75 ans ou plus, soit 45,5%.

Les cas de divorce sont, en revanche, relativement faibles aux premiers âges. Leur part s'accentue légèrement au niveau des âges intermédiaires (un maximum de 3,7% est atteint entre 40 et 45 ans) et s'affaiblit au-delà.

Graphique n°10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'âge et l'état matrimonial



Source: RGPH2004

4.4. Taux de célibat à 55 ans (Célibat définitif)

En 2004, le taux de célibat à l'âge de 55 ans exact, qui indique, approximativement, un célibat définitif⁷, s'élève à 2,1% (tableau 12).

⁷ Les mariages au-delà de 55 ans sont considérés comme étant très rares

.

Tableau n°12 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence (%)

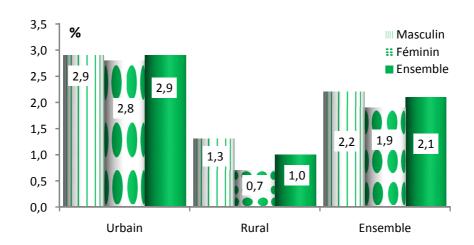
	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
	Masculin	2,9	1,3	2,2
Province	Féminin	2,8	0,7	1,9
	Ensemble	2,9	1,0	2,1
	Masculin	2,6	1,5	2,0
Région	Féminin	2,6	0,9	1,8
	Ensemble	2,6	1,2	1,9
	Masculin	3,5	2,2	3,0
National	Féminin	3,9	1,7	3,0
	Ensemble	3,7	1,9	3,0

Source: RGPH 2004

Ce phénomène semble être plus intense en milieu urbain qu'en milieu rural puisque, à 55 ans, 2,9% de la population urbaine est célibataire contre 1,0% seulement pour la population rurale.

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des hommes, à 55 ans, n'ayant pas vécu le phénomène du mariage, est légèrement plus importante que celle des femmes. En effet, le taux de célibat définitif féminin est de l'ordre de 1,9% contre 2,2% pour les hommes.

Graphique n°11 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence



Source: RGPH 2004

4.5. Age moyen au 1^{er} mariage

La lecture des données présentées au tableau n°13, ci-dessous, révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de la province de Kénitra est de 28,3 ans, soit moins d'un an que celui calculé au niveau national.

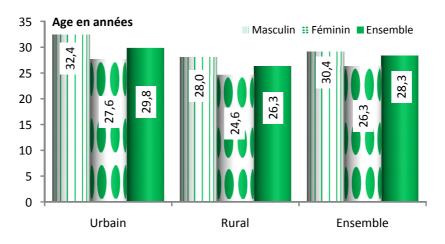
Tableau n°13 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
	Masculin	32,4	28,0	30,4
Province	Féminin	27,6	24,6	26,3
	Ensemble	29,8	26,3	28,3
	Masculin	32,5	28,8	30,5
Région	Féminin	27,6	25,5	26,5
	Ensemble	29,9	27,2	28,5
	Masculin	32,2	29,5	31,2
National	Féminin	27,1	25,5	26,3
	Ensemble	29,5	27,5	28,7

Source: RGPH 2004

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage 3,5 ans plus tôt que les citadins (26,3 ans en milieu rural contre 29,8 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 4,9 ans au niveau national, 4,0 ans au niveau régional et 4,1 ans à celui provincial.

Graphique n°12 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence



Source: RGPH 2004

5. Le niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers les taux de fécondité⁸ et l'indice synthétique de fécondité (ISF)⁹.

_

⁸ Le taux de fécondité est la proportion d'enfants par femmes à des âges déterminés (taux global de fécondité et taux par âge).

⁹ Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

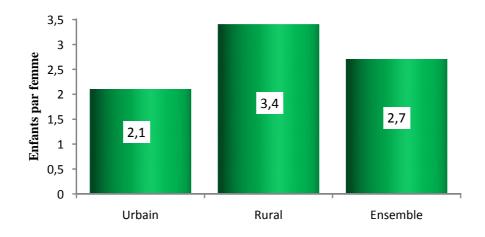
Tableau n°14 : Taux par âge (‰) et Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence

Tranches d'âge	Urbain	Rural	Total
15-19	15,0	35,2	25,7
20-24	82,9	145,6	114,9
25-29	110,2	170,1	137,1
30-34	107,0	161,5	129,1
35-39	65,3	109,9	81,7
40-44	24,6	44,4	32,2
45-49	7,2	13,2	9,4
ISF-Province	2,1	3,4	2,7
ISF-Région	2,1	3,1	2,6
ISF-National	2,1	3,1	2,5

En 2004, l'ISF de la province de Kénitra a atteint 2,7 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse légèrement les niveaux régional et national (respectivement 2,6 et 2,5 enfants par femmes).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 3,4 enfants au cours de sa vie féconde contre 2,1 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception, deux des déterminants proches de la fécondité.

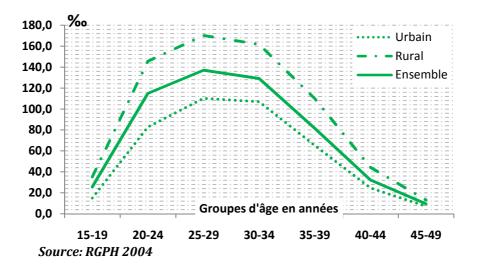
Graphique n°13: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence



Par ailleurs, la courbe des taux de fécondité par âge, graphique n°14, révèle qu'aux âges précoces, 15_19 ans, la fécondité enregistre des taux relativement faibles (25,7‰). Depuis, le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes augmente rapidement pour atteindre un niveau maximum de 137,1‰ pour les femmes âgées de 25 à 29 ans. Ce dernier niveau s'étend pratiquement jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans. Au delà, les taux de fécondité entament une phase de décroissance rapide débouchant sur un niveau relativement très bas vers l'âge de 45-49 ans (9,4‰).

Cette tendance globale, observée pour l'ensemble de la province, reste la même pour les deux milieux de résidence.

Graphique n°14 : Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence



La comparaison des taux enregistrés par milieu de résidence, montre clairement la primauté, à tout âge, de la fécondité rurale. Les écarts importants observés, en particulier au niveau des tranches d'âges intermédiaires, témoignent bien de ce constat. En effet, cet écart atteint son maximum pour les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans : 145,6 naissances vivantes pour 1000 femmes rurales contre seulement 82,9 pour les jeunes femmes citadines, soit un écart de 62,7 naissances pour 1000 femmes.

Chapitre2: Les caractéristiques de l'éducation

Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. L'aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme¹⁰, moyennant le taux d'analphabétisme¹¹ permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°15 et graphique n°15, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau 15: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	18,0	53,1	34,5
Féminin	38,4	80,7	57,5
Province	28,5	66,7	46,1
Région	29,9	61,9	47,7
National	29,4	60,5	43,0

Source: RGPH 2004

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 46,1% de la population totale de plus 10 ans. Ce taux est inférieur à celui de la région de presque un point et demi, et dépasse de plus de trois points celui enregistré au niveau national (43,0%).

43

¹⁰ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».
¹¹ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

La différentiation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répondu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, presque 7 ruraux sur 10 sont analphabètes (66,7%) contre moins de 3 en milieu urbain (28,5%), soit un écart absolu de plus de 38 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 57,5% de la population féminine provinciale est analphabète, contre 34,5% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 80,7 % d'entre elles sont analphabètes.

90,0 III Masculin 80,0 **E** Féminin 70,0 Total 60,0 50,0 40,0 30.0 34,5 20,0 10,0 0,0 Urbain Rural Ensemble

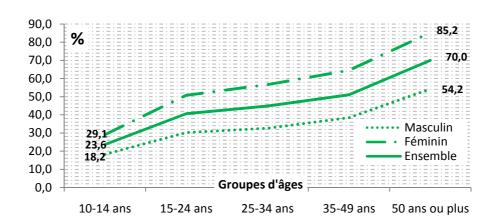
Graphique n°15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Source: RGPH 2004

1.2. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

D'après le graphique n° 16, le taux d'analphabétisme connait une croissance avec l'âge. Le phénomène d'analphabétisme semble donc être répondu parmi toutes les générations : des plus jeunes aux plus vieux. En effet, il passe de 23,6% pour les enfants âgés de 10 à 14 ans (18,2% chez les garçons et 29,1% chez les filles) à un maximum de 70,0% pour les personnes âgées de 50 ans ou plus (85,2% pour les femmes et 54,2% pour les hommes).

Graphique n°16: Taux d'analphabétisme selon l'âge et le sexe



Source: RGPH 2004

La différentiation par sexe montre que c'est la population féminine qui souffre le plus du phénomène d'analphabétisme. En effet, quel que soit le groupe d'âge, les taux féminins sont largement supérieurs aux taux masculins, et l'écart entre sexe s'amplifie de plus en plus en fonction de l'âge. Cet écart atteint son maximum (31,0) au niveau de la tranche d'âge 50 ans ou plus pour la province et 29,6 points pour la région et l'ensemble du pays.

Par ailleurs, les enfants de la province, graphique n°17, sont plus affectés par l'analphabétisme (23,6%) que leurs homologues de la région (20,4%) ou de l'ensemble du pays (13,3%).

80 70 60 50 40 Province 30 Région 20 National 10 0 Groupes d'âges 10-14 ans 25-34 ans 35-49 ans 50 ans ou+ 15-24 ans

Graphique $n^{\circ}17$: Taux d'analphabétisme selon l'âge aux niveaux provincial, régional et national

En somme, en dépit des efforts louables déployés par l'Etat au cours des dernières années, les réalisations en matière de lutte contre l'analphabétisme sont encore loin d'atteindre les objectifs visés. Les efforts doivent être multipliés afin d'atténuer l'ampleur de ce phénomène, tout en réduisant les disparités qui persistent aussi bien par sexe que par milieu de résidence.

2. La connaissance des langues

La lecture du tableau 16, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes:

- ✓ Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 53,7% savent lire et écrire l'Arabe et le Français et 30,7% connaissent l'Arabe uniquement ;
- ✓ La population bilingue (Arabe et Français) représente 56,9% en milieu urbain contre 45,6% en milieu rural ;
- ✓ La proportion des personnes monolingues (Arabe seul) s'élève à 50,0% en milieu rural contre seulement 23,0% en milieu urbain.

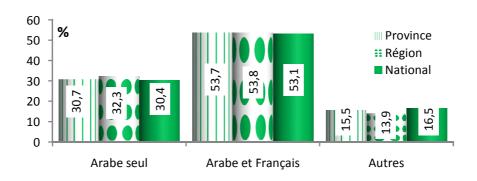
Tableau n°16 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

		Lan	gues lues et é	crites	
Milieu	Sexe	Arabe Arabe et seul Français		Autres	Total
Urbain	Masculin	23,7	56,7	19,6	100,0
	Féminin	22,1	57,1	20,7	100,0
	Total	23,0	56,9	20,1	100,0
	Masculin	50,7	44,6	4,7	100,0
Rural	Féminin	48,1	48,2	3,9	100,0
	Total	50,0	45,6	4,5	100,0
	Masculin	32,8	52,6	14,4	100,0
Ensemble	Féminin	27,5	55,3	17,2	100,0
	Total	30,7	53,7	15,5	100,0

Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe seul, les hommes (32,8%) l'emportent sur les femmes (27,5%). Par contre, lorsqu'il s'agit de l'Arabe et du Français, ce sont les femmes (55,3%) qui l'emportent sur les hommes (52,6%) avec presque trois points d'écart.

L'analyse du graphique n°18, ci- après, montre l'existence d'une certaine similitude des structures des langues lues et écrites à tous les niveaux géographiques.

Graphique n°18 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites aux niveaux provincial, régional et national



3. La scolarisation et le niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. La scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°17, montre qu'au niveau de la province de Kénitra, 70,7% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux est très inférieur à celui enregistré au niveau national (80,4%).

Par ailleurs, ce taux dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 91,0% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre seulement 52,5% en milieu rural. Ces différences se creusent davantage lorsqu'il s'agit de la scolarisation des filles en milieu rural, puisque seulement 45,9% d'entre elles sont scolarisées contre 90,7% en milieu urbain, soit un écart de presque 45 points.

De tels résultats montrent clairement les limites de la généralisation de la scolarisation des enfants du milieu rural de la province, notamment des filles.

Tableau n°17 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	91,4	58,8	74,1
_	Féminin	90,7	45,9	67,2
	Total	91,0	52,5	70,7
_	Masculin	91,2	65,8	75,8
Région	Féminin	90,6	55,5	69,5
	Total	90,9	60,8	72,7
_	Masculin	92,2	74,2	83,2
National	Féminin	91,7	63,3	77,5
	Total	92,0	68,9	80,4

3.2. Le niveau d'instruction

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, tableau n°18, fait apparaître que 45,9% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant de plus de trois points celui enregistré au niveau national (42,7%).

Cette proportion s'élève à 66,2% en milieu rural contre 28,5% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 38 points d'écart).

Tableau n°18 : Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence

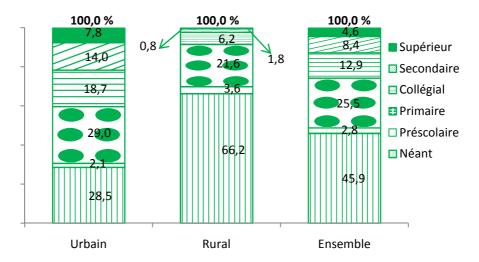
		Kénitra			Région			National	[
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Néant	28,5	66,2	45,9	29,9	61,3	47,4	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	2,1	3,6	2,8	2,0	3,4	2,8	2,3	3,3	2,7
Primaire	29,0	21,6	25,5	28,8	23,9	26,1	28,0	25,3	26,8
Collégial	18,7	6,2	12,9	18,5	7,9	12,6	18,8	7,9	14,0
Secondaire	14,0	1,8	8,4	13,5	2,5	7,4	13,4	2,6	8,7
Supérieur	7,8	0,8	4,6	7,3	0,9	3,7	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH 2004

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (25,5%), suivie par celle ayant atteint un enseignement collégial ou secondaire (21,3%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 4,6 %.

Selon le milieu de résidence, 69,4% des citadins, âgés de 10 ans ou plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 30,2% pour les ruraux.

Graphique $n^{\circ}19$: Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



Selon le sexe, tableau n°19, ci-après, 57,5% des femmes de la province de Kénitra n'ont aucun niveau d'étude contre 34,1% pour les hommes.

Tableau n°19: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

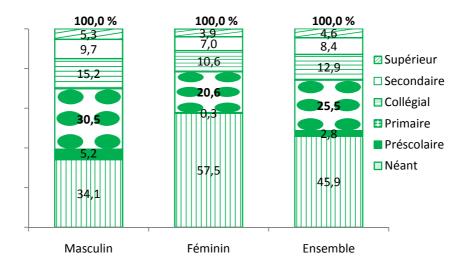
		Urbain			Rural		Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	17,8	38,7	28,5	52,4	80,3	66,2	34,1	57,5	45,9
Préscolaire	3,7	0,5	2,1	6,9	0,2	3,6	5,2	0,3	2,8
Primaire	33,2	24,9	29,0	27,6	15,4	21,6	30,5	20,6	25,5
Collégial	20,6	16,8	18,7	9,1	3,1	6,2	15,2	10,6	12,9
Secondaire	15,9	12,2	14,0	2,7	0,8	1,8	9,7	7,0	8,4
Supérieur	8,8	6,9	7,8	1,3	0,2	0,8	5,3	3,9	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: RGPH 2004

Ceci montre l'existence d'un énorme retard en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où 80,3% de la population féminine de plus de 10 ans n'a jamais fréquentée un établissement scolaire.

Notons, en fin, que les écarts par sexe, au niveau provincial, évoluent selon une fonction décroissante du niveau d'instruction. En effet, indépendamment du milieu de résidence, plus le niveau d'instruction augmente plus faibles sont les écarts par sexe. Cet écart atteint son maximum pour le primaire (environ 10 points) et son minimum pour le supérieur (moins de 2 points).

Graphique n°20 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe



Source: RGPH 2004

3.3. Le plus haut diplôme obtenu

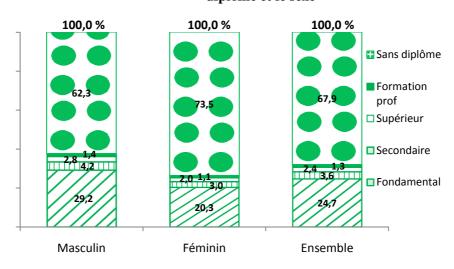
Au niveau provincial, il apparait que la structure par sexe des diplômés est presque la même. En effet, la grande majorité de la population n'est pas diplômée (62,3% pour les hommes et 73,5% pour les femmes). Au deuxième degré d'importance, après les sans diplômes, on trouve les diplômés du fondamental avec 29,2% pour les hommes et 20,3% pour les femmes. Loin derrière, se situent les diplômés du secondaires (4,2% pour les hommes contre 3,0% pour les femmes) et ceux du supérieurs (2,8% pour les hommes contre 2,0% pour les femmes). Les diplômés de la formation professionnelle sont faiblement représentés. En effet, un peu plus de 1% des hommes et des femmes de la province ont obtenu un diplôme de formation professionnelle (toutes catégories confondues).

Tableau n°20: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (%)

Diplôme	1	Urbair	1	Rural			E	Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	
Fondamental	39,9	31,5	35,6	17,3	6,8	12,1	29,2	20,3	24,7	
Secondaire	6,9	5,3	6,1	1,1	0,2	0,7	4,2	3,0	3,6	
Supérieur	5,0	3,6	4,3	0,4	0,1	0,3	2,8	2,0	2,4	
Formation prof	2,5	2,0	2,3	0,2	0,1	0,1	1,4	1,1	1,3	
Sans diplôme	45,6	57,5	51,7	80,9	92,8	86,8	62,3	73,5	67,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

L'analyse selon le milieu révèle de nettes disparités entre villes et campagnes de la province. Si moins de la moitié des citadins ont un diplôme, presque 13 personnes seulement sur 100 en ont un en milieu rural (86,8% sont sans diplôme). Par sexe, il y a lieu de signaler la précarité de la femme rurale par rapport à son homologue citadine. En effet, si 31,5% des femmes citadines ont pu obtenir un diplôme fondamental, cette proportion n'est que de 6.8% pour les femmes rurales. Ce constat reste valable pour les hommes : la structure par milieu de résidence révèle un net avantage des citadins par rapport aux ruraux, et ce au niveau de tous les types de diplômes.

Graphique n°21 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le diplôme et le sexe



Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique

Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Participation à l'activité économique

1. 1. Type et niveau d'activité

Sur un total de 869 748 personnes dénombrées dans la province de Kénitra, 326 187 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 37,5%.

Tableau n°21 : Population selon le type d'activité et le sexe

	Туре			sexe)		
	d'activité	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
ခွ	Actif ¹²	243 835	74,8	82 352	25,2	326 187	100,0
Province	Inactif ¹³	189 665	34,9	353 896	65,1	543 561	100,0
	Total	433 500	49,8	436 248	50,2	869 748	100,0
_	Actif	466 568	77,0	139 333	23,0	605 901	100,0
Région	Inactif	357 660	34,3	684 300	65,7	1 041 960	100,0
~	Total	824 228	50,0	823 633	50,0	1 647 861	100,0
la l	Actif	8 011 171	75,1	2 651 732	24,9	10662 903	100,0
National	Inactif	6 629 491	34,9	12387675	65,1	19017166	100,0
Ž	Total	14640 662	49,3	15039 407	50,7	29680 069	100,0

Source: RGPH 2004

¹² La population active renferme toutes les personnes qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

¹³ La population inactive se définie par l'ensemble des personnes qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

En outre, la structure par sexe de la population active de la province, tableau n° 21, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent presque 74,8%, contre 25,2% pour les femmes.

Cette structure est la même que celles enregistrées aux niveaux régional et national.

Tableau n°22: Population active par sexe et par milieu de résidence

		Mas	%	Fém	%	Ens	%
- e	U	120 457	49,4	45 742	55,5	166 199	51,0
Province	R	123 378	50,6	36 610	44,5	159 988	49 ,0
Pro	E	243 835	100,0	82 352	100,0	326 187	100,0
п	U	189 244	40,6	68 060	48,8	257 304	42,5
Région	R	277 324	59,4	71 273	51,2	348 597	57,5
	E	466 568	100,0	139 333	100,0	605 901	100,0
al	U	4 363 203	54,5	1 649 230	62,2	6 012 433	56,4
National	R	3 647 968	45,5	1 002 502	37,8	4 650 470	43,6
Ž	E	8 011 171	100,0	2 651 732	100,00	10 662 903	100,0

Source: RGPH 2004

Par ailleurs, le tableau n°22, donnant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 326 187 actifs que compte l'ensemble de la province, les citadins en constituent presque la moitié (51,0%). Ce qui est plus proche du niveau national (56,4%) que de celui de la région, où seulement 42,5% des actifs sont des citadins.

Selon le sexe, il y a relativement plus de femmes actives citadines que de femmes actives rurales (55,5% contre 44,5%), alors qu'il y a presque autant d'hommes actifs dans le milieu urbain que dans le milieu rural (49,4% contre 50,6%). Par contre, au niveau régional, les femmes actives rurales l'emportent (51,2%) sur celles citadines (48,8%). Ce constat reste valable pour les hommes actifs dont 59,4% sont des ruraux et 40,6% sont des citadins.

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citadins atteignent respectivement 54,5% et 62,2%, l'emportant ainsi sur les actifs ruraux (45,5% pour les hommes et 37,8% pour les femmes).

1.2. Taux d'activité

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux d'activité : il s'agit des taux d'activité bruts¹⁴ et par âge quinquennal.

1.2.1. Taux brut d'activité

Malgré le fait que le Maroc est un pays signataire des conventions interdisant le travail des enfants, des effectifs non négligeables d'enfants sont encore occupés dans plusieurs branches d'activités économiques. Pour tenir compte de cette réalité, l'activité économique sera analysée, dans un premier temps, en se basant sur les taux bruts d'activité.

Tableau $n^{\circ}23$: Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
	Urbain	54,0	19,8	36,5
Province	Rural	58,7	17,9	38,6
	Ensemble	56,2	18,9	37,5
	Urbain	54,1	18,8	36,1
Région	Rural	58,4	15,5	37,3
	Ensemble	56,6	16,9	36,8
	Urbain	54,4	19,8	36,8
National	Rural	55,1	14,9	34,9
	Ensemble	54,7	17,6	35,9

Source: RGPH 2004

La participation à l'activité économique, au niveau provincial, tableau n°23, s'élève à 37,5%, et les taux par milieu ne s'écartent que d'un

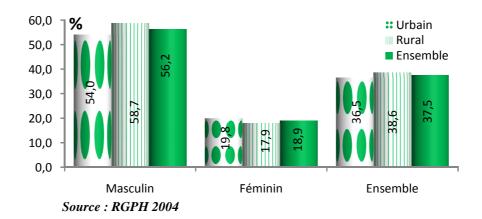
¹⁴ Taux brut d'activité : représente la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et de service dans la population totale (tout âge) : (Population active/Population totale)*100

point du taux moyen provincial (38,6% en milieu rural et 36,5% en milieu urbain). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (36,8%) que celui du niveau national (35,9%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la province, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux brut d'activité est presque trois fois plus importants chez les hommes (56,2%) que chez les femmes (18,9%).

En plus, la prééminence de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 54,0% contre 19,8% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 58,7% et à 17,9%.

Graphique n°22 : Taux brut d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence



1.2.2. Taux d'activité par âge

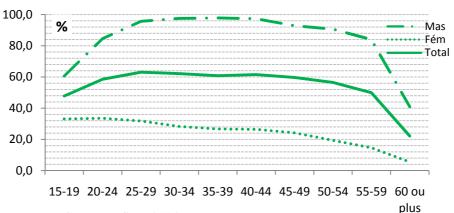
Au vu des résultats portés au tableau n° 24, ci- après, Il est clair que la participation féminine à l'activité économique reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quel que soit l'âge et quel que soit le milieu de résidence.

Tableau n° 24 : Taux d'activité par milieu, sexe et âge

A ac		Urbai	n		Rura	1	E	nseml	ble
Age	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	38,7	23,7	31,0	78,3	41,3	60,1	60,6	33,1	47,8
20-24	75,1	36,1	54,7	92,8	31,1	62,2	84,6	33,5	58,6
25-29	93,9	37,7	64,0	97,2	24,6	62,1	95,6	31,8	63,1
30-34	97,0	33,0	63,4	98,0	21,6	60,7	97,5	28,3	62,2
35-39	97,7	30,6	62,0	98,0	19,9	58,8	97,8	26,6	60,8
40-44	97,0	30,9	63,8	97,7	19,1	57,8	97,3	26,4	61,6
45-49	90,5	28,1	60,5	96,9	17,6	58,2	92,8	24,2	59,7
50-54	87,2	20,7	55,8	95,8	17,2	57,4	90,6	19,3	56,5
55-59	77,7	13,9	46,0	93,3	15,8	55,8	84,0	14,6	49,9
60 ou plus	25,3	3,4	13,5	61,6	8,5	34,0	40,9	5,5	22,1
Total	54,0	19,8	36,5	58,7	17,9	38,6	56,2	18,9	37,5

Globalement, le taux d'activité moyen (deux sexes), graphique 23, évolue en fonction de l'âge selon une courbe décrivant une participation modérée à l'activité aux jeunes âges (47,8%), suivie d'une tendance à la hausse jusqu'à l'âge de 25-29 ans (63,1%), une stabilité autour de 61,0 % aux âges de forte activité (30-44ans) et, en fin, un retour à la baisse, d'abord lent jusqu'à l'âge de 55-59 ans (49,9%) et très rapide au-delà.

Graphique 23 : Taux d'activité par sexe et âge (province)



En outre, en fonction de l'âge, l'offre de main d'œuvre provinciale (tous sexes confondus), graphique n°24, suit, généralement, le même schéma d'évolution que celui du niveau national. En effet, hormis les deux premiers groupes d'âge (15-24 ans) où les taux d'activité provinciaux dépassent légèrement ceux nationaux, et qui s'expliquent par le poids relativement élevé de la population jeune au niveau provincial par rapport à celui du niveau national, les deux courbes d'activité coïncident presque partout pour le restant des âges.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler la forte participation relative de la population âgée de 15 à 19 ans à l'activité économique, au niveau provincial (47,8%) et régional (46,1%) par rapport au niveau national (38,6%).

Graphique n°24 : Taux d'activité par âge

2. Les caractéristiques de l'emploi

2.1. Actifs occupés : analyse en volume

Sur un total de 326 187 que compte la population active de la province de Kénitra, 274 446 sont des actifs occupés¹⁵ dont 148 328 relèvent du milieu rural (54%).

¹⁵ La population active occupée est formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.

Selon le sexe, et indépendamment du milieu de résidence et du niveau géographique, plus de 3 actifs occupés sur 4 sont de sexe masculin.

Tableau n° 25 : Effectifs des actifs occupés par sexe et milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
ъ .	U	96 253	76,3	29 865	23.7	126 118	100,0
Province	R	115 276	77,7	33 052	22,3	148 328	100,0
	E	211 529	77,1	62 917	22,9	274 446	100,0
D/ !	U	150 676	78,1	42 266	21,9	192 942	100,0
Région	R	254 125	80,8	60 238	19,2	314 363	100,0
	E	404 801	79,8	102 504	20,2	507 305	100,0
NT 41 1	U	3 544 772	76,1	1 118 401	23,9	4 663 173	100,0
National	R	3 364 604	79,7	854 514	20,3	4 219 118	100,0
	E	6 909 376	77,8	1 972 915	22,2	8 882 291	100,0

Source: RGPH 2004

2.2. Actifs occupés et branches d'activité économique

La structure de l'emploi selon les branches d'activité renseigne essentiellement sur la vocation principale de l'économie de la province.

Tableau n° 26 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence

		Urbain Rural				Ensem	ble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture,forêt et pêche	7,4	7,3	7,4	76,0	89,2	79,0	44,8	50,4	46,1
Mines	0,3	0,0	0,2	0,5	0,1	0,4	0,4	0,1	0,3
Industrie	15,3	19,9	16,4	3,6	4,0	3,7	8,9	11,6	9,5
Eau,électricité et énergie	1,0	0,3	0,8	0,1	0,0	0,1	0,5	0,2	0,4
B.T.P	13,3	0,7	10,3	5,8	0,3	4,6	9,2	0,5	7,2
Commerce	22,7	8,7	19,4	7,0	1,6	5,8	14,2	4,9	12,0
Transport et communication	6,5	1,7	5,4	2,1	0,1	1,7	4,1	0,9	3,4
Services	13,9	29,6	17,7	3,4	3,6	3,4	8,2	15,9	10,0
Administration, éducation, santé,	19,4	31,7	22,3	1,6	1,1	1,5	9,7	15,6	11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La lecture du tableau n° 26, révèle la domination du secteur « agriculture, forêt et pêche » comme étant le plus créateur d'emploi, puisque 46,1% des actifs occupés y travaille. Cette part reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional (50,9%).

Cette domination est très accentuée en milieu rural, où 79,0 % de la population est occupée dans des activités liées à l'agriculture, la forêt et la pêche.

La deuxième activité est celle des services (tous types confondus) avec une part de 36,5% de l'emploi provincial, et dont 12% dans le commerce. Les activités des services et de l'administration, de l'éducation et de la santé sont plus représentées dans la province que dans la région (10,0% et 11,1% contre respectivement 9,0% et 9,1%).

En troisième position, on trouve l'industrie qui occupe près d'un actif occupé sur 10.

Par milieu, il y a lieu de signaler la différence de structures de l'emploi par branche. En effet, si l'agriculture occupe plus de 3 actifs occupés sur 4 en milieu rural, celle-ci n'occupe qu'une personne sur 10 en milieu urbain, où dominent les services (y compris le commerce) (64,8%), l'industrie (16,4%) et le BTP (10,3%).

Par sexe, en dehors du BTP, le commerce et le transport et les communications qui utilisent essentiellement une force de travail masculine (respectivement 9,2%, 14,2% et 4,1% pour les hommes contre 0,5%, 4,9% et 0,9% pour les femmes), on note la prépondérance de l'activité féminine au niveau des branches agriculture forêt et pêche, industrie et services (respectivement 50,4%, 11,6% et 31,5% pour les femmes contre 44,8%, 8,9% et 17,9% pour les hommes).

2.3. Actifs occupés et profession principale

La structure de l'emploi selon la profession principale renseigne, entre autres, sur le degré de qualification de la population active occupée.

Tableau n° 27 : Structure en % des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence

Profession	Ţ	U rbain			Rural		Eı	nsembl	e
1 Totession	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Résponsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	6,3	5,7	6,2	0,2	0,1	0,2	3,0	2,8	2,9
Cadres moyens et employés de bureau	22,3	37,1	25,8	2,3	1,3	2,1	11,4	18,3	13,0
Commerçants et intermédiaires financiers	15,5	5,8	13,2	4,9	1,3	4,1	9,7	3,4	8,3
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	1,5	0,2	1,2	22,0	4,8	18,1	12,6	2,6	10,3
Artisans et ouvriers artisanaux	30,4	21,9	28,3	9,8	4,4	8,6	19,1	12,7	17,7
Ouvriers et manoeuvres agricoles	3,7	2,7	3,4	52,5	83,4	59,4	30,3	45,1	33,7
Conducteurs de machines	5,6	0,5	4,4	2,1	0,2	1,7	3,7	0,3	2,9
Manoeuvres non agricoles et petits métiers	14,7	26,1	17,4	6,3	4,6	5,9	10,1	14,8	11,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au niveau provincial, on note un différentiel important entre milieux de résidence. En effet, plus de la moitié des actifs occupés citadins exercent en tant qu'artisans et ouvriers artisanaux (28,3%) ou comme employés de bureau et cadres moyens (25,8%). En outre, les manœuvres non agricoles et les travailleurs de petits métiers représentent 17,4% des actifs occupés citadins ; alors que 13,2% sont des commerçants ou intermédiaires financiers. Par contre, les responsables, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ne constituent que 6,2% des actifs occupés urbains.

En milieu rural, la situation est tout à fait différente. La vocation agricole de la province ressort clairement puisque plus de la moitié de l'emploi exercent en tant qu'ouvriers et manœuvres agricoles (59,4%) et 18,1% en tant qu'exploitants agricoles, de forêt et de pêche. En plus, les artisans et ouvriers des métiers artisanaux constituent 8,6%

des actifs occupés ruraux, alors que les petits métiers (5,9%) et le commerce (4,1%) sont relativement peu représentés.

Par sexe, on note la prépondérance des travailleurs agricoles aussi bien parmi les hommes (30,3%) que parmi les femmes (45,1%) (respectivement 52,5% et 83,4% dans le milieu rural). Par contre, concernant la gestion des exploitations agricoles, de forêt et de pêche, les hommes dominent avec une part de 12,6% contre seulement 2,6% pour les femmes (respectivement 22,0% et 4,8% dans le milieu rural).

Par ailleurs, les femmes travaillent plus que les hommes en tant que cadres moyens et employées de bureau (18,3% contre 11,4%) (37,1% contre 22,3% dans le milieu urbain).

2.4. Actifs occupés et situation dans la profession

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

Tableau n°28: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
	Employeur	2,6	1,0	1,7
	Indépendant	25,8	28,6	27,3
Province	Salarié	67,1	30,9	47,6
Province	Aide familial	2,6	38,7	22,1
	Apprenti	1,9	0,8	1,3
	Total	100,0	100,0	100,0
	Employeur	2,5	1,8	2,1
	Indépendant	28,2	29,3	28,9
Dácion	Salarié	64,5	32,5	44,7
Région	Aide familial	2,9	35,3	23,0
	Apprenti	1,9	1,1	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

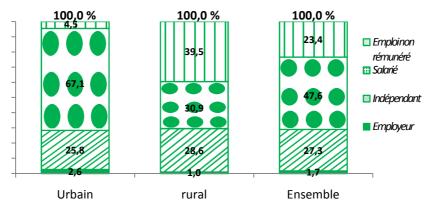
Source: RGPH 2004

La répartition des actifs occupés, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 28, révèle la primauté du statut de salarié (47,6%), en seconde position, il y a les indépendants (27,3%), et en troisième position les emplois non rémunérés, aide familial et apprenti, (23,4%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 1,7%. La même structure

est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion inférieure des salariés (44,7%) au profit des statuts d'employeurs (2,1% contre 1,7% au niveau provincial) et d'indépendants (28,9% contre 27,3% au niveau provincial).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés qui prédomine en milieu urbain (67,1%). Par contre, ce sont les aides familiaux (travail non rémunéré) qui sont les plus nombreux en milieu rural, soit 38,7% de l'ensemble des actifs occupés ruraux.

Graphique $n^{\circ}25$: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence



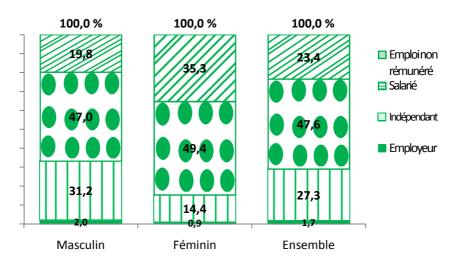
Source: RGPH 2004

Tableau n°29: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
	Employeur	2,0	0,9	1,7
	Indépendant	31,2	14,4	27,3
Province	Salarié	47,0	49,4	47,6
Province	Aide familial	18,4	34,5	22,1
	Apprenti	1,4	0,8	1,3
To	Total	100,0	100,0	100,0
	Employeur	2,4	1,0	2,1
	Indépendant	32,2	15,7	28,9
Dánion	Salarié	44,1	47,0	44,7
Région	Aide familial	19,8	35,5	23,0
	Apprenti	1,5	0,9	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

La distribution des actifs occupés selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (31,2%) qui l'emportent sur les femmes (14,4%), soit plus de 16 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut d'aide familial, puisque les femmes (34,5%) prédominent de presque 16 points d'écart par rapport aux hommes (18,4%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas 2,5 points.

Graphique $n^{\circ}26$: Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe



3. Les caractéristiques du chômage

3.1. Chômage: analyse en volume

La population active en chômage¹⁶ au niveau de la province de Kénitra, s'élève à 51 741 personnes dont 40 081 relèvent du milieu urbain (77,5%). Aussi, plus de six chômeurs sur dix sont-ils de sexe masculin. Ceci est à l'image de la structure de la population active, qui reste largement dominée par les hommes.

Les chômeurs de la province représentent plus de la moitié (52,5%) des chômeurs de la région. Cette part est presque la même pour les deux sexes (52,3% pour les hommes et 52,8% pour les femmes).

Tableau n° 30 : Effectifs des chômeurs par sexe et milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
province	Urbain	24 204	60,4	15 877	39,6	40 081	100,0
	Rural	8 102	69,5	3 558	30,5	11 660	100,0
	Ensemble	32 306	62,4	19 435	37,6	51 741	100,0
	Urbain	38 568	59,9	25 794	40,1	64 362	100,0
Région	Rural	23 199	67,8	11 035	32,2	34 234	100,0
	Ensemble	61 767	62,6	36 829	37,4	98 596	100,0
	Urbain	817566	60,7	529981	39,3	1347547	100,0
National	Rural	282507	65,7	147211	34,3	429718	100,0
	Ensemble	1 100 073	61,9	677 192	38,1	1 777 265	100,0

Source: RGPH 2004

3.2. Taux de chômage : analyse selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2004 à 15,9%, est légèrement inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (16,3%) et national $(16,7\%)^{17}$.

¹⁶ La population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

¹⁷ Rapport national RGPH 2004.

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (24,1%) est plus de trois fois supérieur à celui rural (7,3%). Ce constat est le même pour chacun des deux sexes.

Tableau n° 31 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
	Masculin	20,1	6,6	13,2
province	Féminin	34,7	9,7	23,6
	Total	24,1	7,3	15,9
	Masculin	20,4	8,4	13,2
Région	Féminin	37,9	15,5	26,4
	Total	25,0	9,8	16,3
	Masculin	18,7	7,7	13,7
National	Féminin	32,2	14,7	25,6
	Total	22,4	9,2	16,7

Source: RGPH 2004

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est presque le double de celui masculin.

3.3. Taux de chômage : analyse selon le diplôme et le milieu de résidence

L'étude des taux de chômage selon les diplômes renseigne sur les difficultés rencontrées par la population diplômée dans la recherche d'un emploi.

Au niveau provincial, il parait qu'il est plus facile pour les personnes qui n'ont aucun diplôme de trouver un emploi, puisque cette catégorie présente le plus faible taux de chômage (11,7%). Ceci s'expliquerait par le fait que les sans diplômes seraient plus susceptibles à accepter

n'importe quel emploi, et ce contrairement à ceux qui ont reçu une formation ou une qualification.

Les diplômés du supérieur suivent, en deuxième position, avec un taux de 16,7%. Ce taux relativement faible est dû essentiellement au faible taux de chômage des diplômés des instituts et grandes écoles (5,6%) qui s'intègrent plus facilement dans la vie active que ceux issus des universités (19,2%). Par contre, les diplômés de l'enseignement fondamental et de la formation professionnelle sont les plus touchés par le chômage (respectivement 26,9% et 28,5%).

Tableau n° 32 : Taux de chômage par diplôme et milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
	Fondamental	31,5	12,9	26,9
	secondaire	20,1	11,1	19,5
province	Supérieur	16,4	24,2	16,7
	Formation professionnelle	29,4	13,4	28,5
	Sans diplôme	20,2	6,8	11,7
	Fondamental	32,8	15,3	26,2
Dánian	secondaire	21,4	14,3	20,6
Région	Supérieur	18,5	23,1	18,9
	Formation professionnelle	30,0	22,0	29,1
	Sans diplôme	20,4	8,6	12,1

Source: RGPH 2004

Dans les villes, les diplômés du supérieur sont les moins touchés par le chômage (16,4%), suivis par les bacheliers (20,1%) et les sans diplômes (20,2%). Quant aux diplômés du fondamental et de la formation professionnelle, ils restent largement touchés par ce phénomène, soit respectivement 31,5% et 29,4%.

En milieu rural, ce sont les diplômés du supérieur qui souffrent le plus du chômage (24,2%); alors que les sans diplômes, les diplômés du fondamental, du secondaire et de la formation professionnelle sont moins touchés puisque leurs taux de chômage sont relativement inférieurs aux taux enregistrés au niveau provincial.

Selon le niveau géographique, les diplômés du supérieur de la province sont moins affectés par le chômage (16,7%) que ceux de la

région (18,9%). Par contre les autres catégories affiches des taux dont l'écart province-région est inférieur à un point.

3.4. Taux de chômage : analyse selon les groupes d'âge et le sexe

L'analyse du chômage selon les groupes quinquennaux d'âge met en relief les catégories de la population qui souffrent le plus de ce phénomène.

Le tableau n°33, ci-après, montre que, quel que soit l'âge, le chômage reste un phénomène typiquement urbain. En effet, le chômage urbain est largement supérieur à celui rural.

Tableau n° 33 : Taux de chômage provincial par groupes d'âge, milieu de résidence et sexe

A 000		Urbain	1	Rural			Ensemble		
Age	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	38,8	56,9	45,9	12,7	15,2	13,6	20,2	29,2	23,4
20-24 ans	38,9	56,1	44,8	9,0	13,3	10,1	21,3	35,9	25,6
25-29 ans	31,4	46,2	36,1	7,0	12,3	8,0	19,1	34,5	23,0
30-34 ans	21,7	35,8	25,5	5,8	8,4	6,3	14,6	27,3	17,6
35-39 ans	15,3	26,4	18,2	4,9	5,7	5,0	11,2	20,7	13,4
40-44 ans	11,0	16,2	12,2	4,9	3,2	4,6	8,7	12,6	9,5
45-49 ans	6,2	2,3	5,3	2,4	0,6	2,1	4,7	1,8	4,2
50-54 ans	7,5	1,9	6,5	2,1	0,5	1,8	5,3	1,4	4,6
55-59 ans	9,4	2,4	8,3	2,7	0,8	2,4	6,4	1,7	5,7

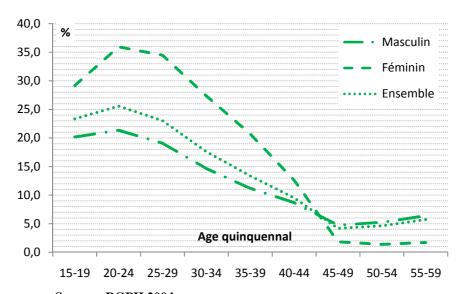
Source: RGPH 2004

Par ailleurs, et indépendamment du sexe et du milieu, le chômage est beaucoup plus accentué au niveau des jeunes actifs (dépasse 23% pour les moins de 30 ans) qu'au niveau des autres groupes d'âge. En effet, les taux de chômage évoluent selon une courbe croissante entre 15 et 25 ans où un maximum de 25,6% est atteint. En suite, elle amorce une décroissance, d'abord lente entre 25 et 30 ans et puis rapide jusqu'à l'âge de 50 ans. Et enfin, une certaine stabilité au-delà, autour de 5%.

L'analyse par sexe, montre que les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Ce constat reste valable jusqu'à l'âge de 50

ans. Cependant, cette situation s'inverse au-delà de cet âge. Ceci s'expliquerait, en partie, par un retour à l'état d'inactivité des femmes.

Graphique $n^{\circ}27$: Taux de chômage provincial selon l'âge et le sexe



Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages

Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau 34, montre, qu'au niveau provincial, 54,3% des ménages occupent un logement de type "maison marocaine», contre 48,6% seulement au niveau de la région. Le "logement rural" vient en deuxième position avec 23,3% (33,9% pour la région), suivi par l'habitat sommaire avec 11,7% (9,6% pour la région). Cependant, moins d'un ménage sur dix habite un logement de type "villa" ou "appartement", que ce soit au niveau provincial ou régional.

Tableau n°34: répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de		Provin	ce	Région			
logements	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Villa	4,9	0,2	3,1	4,6	0,2	2,4	
Appartement	7,5	0,0	4,6	5,7	0,0	2,9	
Maison marocaine	70,7	28,5	54,3	71,4	24,8	48,6	
Habitat Sommaire	13,4	9,2	11,7	13,4	5,5	9,6	
Logement rural	0,2	59,6	23,3	1,8	67,3	33,9	
Autres	3,3	2,5	3,0	3,1	2,1	2,6	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 59,6%, suivi par l'habitat de type "maison marocaine" (28,5%) et l'habitat sommaire (9,2%). Les ménages occupant les "villas / appartements" ne représentent que 0,2%.

En milieu urbain, plus de 70% des ménages logent une "maison marocaine". Loin derrière, l'"habitat sommaire" est occupé par 13,4% des ménages, suivi par les "villas / appartements " (12,4%).

100,0 % 100,0 % 100,0 % Autres 23,3 □ Logement rural 59,6 Habitat Sommaire Maison marocaine 9 2 Appartement & Villa Ensemble Urbain Rural

Graphique n°28: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence

Source: RGPH 2004

2. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°35, montre que 71,7% des ménages, respectivement 75,3% sont soit propriétaires de leurs logements, soit en phase d'accès à la propriété, respectivement 14,2% et 12,1% sont locataires et 14,1% et 12,6% sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau n°35: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)

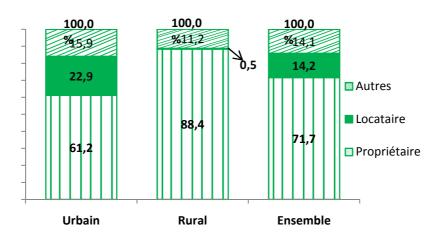
Statut		Provin	ice	Région			
d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Propriétaire	61,2	88,4	71,7	62,2	89,0	75,3	
Locataire	22,9	0,5	14,2	23,2	0,4	12,1	
Autres	15,9	11,2	14,1	14,6	10,6	12,6	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires¹⁸ de leurs logements (88,4%) et 11,2% sont logés gratuitement¹⁹.

La notion de location de logement est en revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,5%.

En milieu urbain, 61,2% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété, 22,9% sont "locataires" et 15,9% sont logés gratuitement.

Graphique n°29 : Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence



Source: RGPH 2004

19 Y compris les logements de fonction.

¹⁸ Y compris ceux accédant à la propriété.

3. Ancienneté du logement

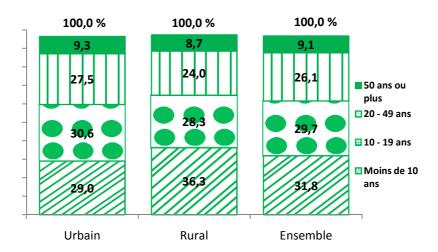
La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°36, révèle que 31,8% des ménages occupent un logement construit au cours de la période intercensitaire (1994-2004), 29,7% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans , 26,1% logent des constructions dont l'âge se situe entre 20 et 50 ans et , en fin, seul 9,1% des ménages habite des logements de 50 ans ou plus.

Comparée à la région, il paraît que la province a connu une forte dynamique dans le domaine du bâtiment au cours des deux dernières décennies. En effet, 61,5% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 53,8% seulement pour l'ensemble de la région.

Tableau n°36: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

		Provinc	e		Région	l
Ancienneté du logement	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	29,0	36,3	31,8	26,4	27,6	27,0
10 - 19 ans	30,6	28,3	29,7	28,7	24,8	26,8
20 - 49 ans	27,5	24,0	26,1	31,6	29,3	30,5
50 ans ou plus	9,3	8,7	9,1	9,7	15,9	12,7
ND	3,6	2,7	3,2	3,5	2,4	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique n°30 : Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence



4. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

Tableau n°37 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipomenta de base		Provin	ce		Région			
Equipements de base	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble		
Cuisine	90,0	72,8	83,3	89,9	82,1	86,1		
W.C	94,7	53,8	78,7	95,0	64,3	79,9		
Bain moderne/Douche	42,9	4,1	27,8	41,7	3,9	23,2		
Réseau public d'eau	76,8	5,6	49,2	77,2	11,2	44,9		
potable								
Réseau public	76,5	56,5	68,7	78,3	57,0	67,8		
d'électricité								
Réseau public des eaux	70,2	1,1	43,4	73,3	1,7	38,2		
usées								

La lecture des résultats issus du tableau n° 37 permet de dresser le bilan suivant :

4.1. Approvisionnement en électricité

Au niveau provincial, 68,7% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (67,8% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 76,5% en milieu urbain et à 56,5% en milieu rural (respectivement 78,3% et 57,0% au niveau régional).

4.2. Approvisionnement en eau potable

Selon le mode d'approvisionnement, presque la moitié des ménages (49,2%) sont raccordés au réseau public d'eau potable.

Selon le milieu de résidence le taux de branchement s'élève à 76,8% en milieu urbain et à 5,6% seulement en milieu rural. Cependant, le milieu rural de la province de kénitra est marqué par un certain retard par rapport au rural de la région dont le taux de raccordement est de 11,2%.

Pour remédier à ce manque, notamment en milieu rural, les ménages non branchés au réseau public d'eau potable convoitent d'autres sources d'approvisionnement en eau, tels que les fontaines publiques, les puits ou les sources.

4.3. Mode d'évacuation des eaux usées

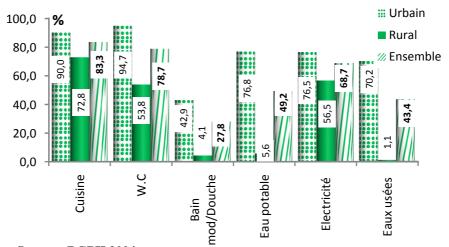
43,4% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés (56,5%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 70,2% des ménages habitent des logements raccordés au réseau national, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 1,1% des ménages bénéficient de ce service.

4.4. Autres équipements

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 83,3% des ménages disposent d'une cuisine (90,0% en milieu urbain et 72,8% en milieu rural), 78,7% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (94,7% en milieu urbain et 53,8% en milieu rural), et seulement 27,8% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (42,9% en milieu urbain et 4,1% en milieu rural).

Graphique $n^\circ 31$: Ménages selon les équipements de base et le milieu de résidence



ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n° 1A: Population provinciale par sexe, âge et état matrimonial

Age en années	~		Eta	t matrimoni	al	
	Sexe —	Célib	Marié	Divorcé	Veuf	Total
	M	98,8	1,1	0,0	0,0	100,0
15-19	F	86,3	13,2	0,5	0,1	100,0
	Т	92,5	7,1	0,3	0,0	100,0
	M	87,9	11,7	0,3	0,1	100,0
20-24	F	55,3	42,1	2,3	0,3	100,0
	Т	71,3	27,2	1,3	0,2	100,0
	M	60,7	38,5	0,7	0,1	100,0
25-29	F	35,2	59,9	4,1	0,7	100,0
	Т	47,7	49,4	2,4	0,4	100,0
	M	34,7	63,8	1,3	0,2	100,0
30-34	F	22,8	70,8	4,9	1,4	100,0
	Т	28,6	67,4	3 ,2	0,8	100,0
	M	18,9	79,6	1,3	0,2	100,0
35-39	F	14,5	77,4	5,3	2,7	100,0
	Т	16,6	78,5	3,4	1,5	100,0
	M	10,9	87,3	1,5	0,3	100,0
40-44	F	9,6	79,4	5,8	5,2	100,0
	Т	10,2	83,3	3,7	2,8	100,0
	M	5,6	92,4	1,6	0,4	100,0
45-49	F	5,8	79,2	5,8	9,1	100,0
	Т	5,7	86,0	3,6	4,6	100,0
	M	2,9	95,1	1,4	0,6	100,0
50-54	F	3,6	73,2	5,5	17,7	100,0
	Т	3,2	84,6	3,4	8,8	100,0
	M	1,7	96,1	1,2	1,0	100,0
55-59	F	1,4	68,7	4,3	25,6	100,0
	Т	1,5	82,6	2,7	13,1	100,0
	M	1,8	95,5	0,8	1,9	100,0
60-64	F	1,0	55,8	3,4	39,7	100,0
	Т	1,4	74,2	2,2	22,2	100,0
	M	1,2	94,6	0,8	3,4	100,0
65-69	F	0,7	46,1	2,9	50,3	100,0
	T	0,9	69,7	1,9	27,5	100,0
	M	1,5	91,9	1,1	5,6	100,0
70-74	F	1,2	28,4	2,1	68,3	100,0
	T	1,3	57,3	1,6	39,7	100,0
	M	8,8	77,6	1,1	12,5	100,0
75et +	F	6,5	16,5	1,6	75,5	100,0
	T	7,6	45,6	1,4	45,5	100,0

Tableau n°2A : Taux d'analphabétisme provincial selon le sexe et l'âge (%)

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	18,2	29,1	23,6
15-24 ans	30,2	50,8	40,6
25-34 ans	32,6	56,7	44,9
35-49 ans	38,4	64,5	51,0
50 ou plus	54,2	85,2	70,0
Total	34,5	57,5	46,1

Tableau n°3A : Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge (%)

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
10–14 ans	15,7	25,2	20,4
15-24 ans	27,9	50,9	39,4
25-34 ans	32,5	60,7	46,7
35-49 ans	42,3	71,7	57,1
50 ans ou plus	59,7	89,3	74,7
Total	35,2	60,1	47,7

Source: RGPH 2004

Tableau n°4A : Taux d'analphabétisme national selon le sexe et l'âge (%)

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
10–14 ans	9,4	17,3	13,3
15-24 ans	19,2	39,5	29,5
25-34 ans	26,2	52,7	40,0
35-49 ans	38,3	67,8	53,5
50 ans ou plus	59,2	88,8	74,3
Total	30,8	54,7	43,0

Tableau n°5A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

	Langues lues et écrites							
Milieu	sexe	Arabe seul	Arabe et Français	Autre s	Total			
Urbain	Masculin	24,2	56,7	19,1	100,0			
	Féminin	22,7	57,4	19,9	100,0			
	Total	23,5	57,0	19,5	100,0			
	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0			
Rural	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0			
	Total	45,2	49,0	5,8	100,0			
	Masculin	34,1	52,6	13,3	100,0			
Ensemble	Féminin	29,4	55,6	15,0	100,0			
•	Total	32,3	53,8	13,9	100,0			

Tableau n°6A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milion	CONO	Langues lues et écrites						
Milieu Urbain Rural	sexe	abe seul	Arabe et Français	Autres	Total			
	Masculin	25,0	54,3	20,7	100,0			
Urbain	Féminin	22,6	56,1	21,3	100,0			
	Total	24,0	55,1	20,9	100,0			
	Masculin	45,7	47,2	7,1	100,0			
Rural	Féminin	44,2	50,8	5,1	100,0			
	Total	45,2	48,4	6,4	100,0			
	Masculin	32,1	51,9	16,0	100,0			
Ensemble	Féminin	27,9	54,8	17,3	100,0			
	Total	30,4	53,1	16,5	100,0			

Source: RGPH 2004

Tableau n°7A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau		Urbain			Rural			Ensemble		
d'instruct	M	F	E	M	F	E	M	F	E	
Néant	18,7	40,6	29,9	47,1	75,9	61,3	34,7	59,9	47,4	
Préscolaire	3,6	0,5	2,0	6,5	0,2	3,4	5,3	0,3	2,8	
Primaire	33,2	24,7	28,8	29,5	18,2	23,9	31,1	21,1	26,1	
Collégial	20,5	16,6	18,5	11,5	4,3	7,9	15,4	9,9	12,6	
Secondaire	15,7	11,5	13,5	3,9	1,1	2,5	9,0	5,8	7,4	
Supérieur	8,4	6,2	7,3	1,5	0,3	0,9	4,5	3,0	3,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Tableau n°8A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (%)

Diplôme	U	rbain		Ru	ral		Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Fondamental	39,7	30,8	35,1	21,0	9,1	15,1	29,1	18,9	24,0
Secondaire	6,6	4,8	5,7	1,3	0,3	0,8	3,6	2,3	3,0
Supérieur	4,6	3,2	3,9	0,6	0,2	0,4	2,3	1,6	1,9
Formation prof	2,3	1,7	2,0	0,3	0,1	0,2	1,2	0,8	1,0
Sans diplôme	46,8	59,4	53,3	76,7	90,4	83,5	63,7	76,3	70,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 9A : Taux d'activité régional par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal

A	U	rbain		Ru	ral		Ensemble			
Age quinquennal	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	
15-19	39,6	23,5	31,4	72,2	37,7	55,3	60,0	32,2	46,1	
20-24	75,1	35,6	54,5	91,0	28,8	60,2	84,9	31,6	57,9	
25-29	94,0	36,5	63,4	97,1	23,2	61,7	95,8	29,3	62,4	
30-34	97,1	31,5	62,6	98,1	18,7	59,4	97,7	25,1	60,9	
35-39	97,7	28,8	61,2	98,1	16,3	57,3	97,9	22,9	59,3	
40-44	97,0	28,0	62,0	97,9	14,5	55,4	97,4	21,4	58,8	
45-49	91,0	25,1	59,3	97,0	13,5	56,6	93,8	19,6	58,0	
50-54	88,2	18,6	55,2	96,2	12,5	54,9	92,1	15,5	55,0	
55-59	80,0	12,4	46,2	93,6	11,7	52,8	87,0	12,1	49,6	
60 ou plus	28,3	3,2	14,9	60,7	6,4	32,7	46,0	4,9	24,4	
Total	54,1	18,8	36,1	58,4	15,5	37,3	56,6	16,9	36,8	

Tableau n° 10A: Taux d'activité national par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal

A ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	Urbain			Ru	ral		Ensemble			
Age quinquennal	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	
15-19	36,3	21,8	29,0	64,1	34,0	49,0	49,7	27,7	38,6	
20-24	73,8	36,9	54,8	88,7	28,5	57,6	80,5	33,2	56,1	
25-29	93,9	40,2	65,6	96,5	23,6	59,2	95,1	33,3	62,9	
30-34	97,3	34,8	64,5	97,6	19,9	57,5	97,4	28,9	61,7	
35-39	97,8	31,2	62,5	97,8	17,9	56,4	97,8	26,3	60,2	
40-44	97,4	28,7	61,7	97,5	16,6	55,3	97,4	24,2	59,3	
45-49	92,8	25,4	59,9	95,8	15,9	56,0	93,9	21,8	58,5	
50-54	89,6	19,1	56,0	95,2	14,9	54,4	91,7	17,3	55,4	
55-59	81,1	12,9	46,5	91,7	13,6	51,3	85,5	13,2	48,5	
60 ou plus	28,7	3,2	15,1	54,2	7,0	30,2	41,2	5,0	22,3	
Total	54,4	19,8	36,8	55,1	14,9	34,9	54,7	17,6	35,9	

Tableau n° 11A : Structure régionale des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence (%)

	U	rbain			Rural		Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture,forêt	8,7	8,2	8,6	75,1	84,1	76,8	50,4	52,8	50,9
Mines	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2
Industrie	15,3	20,2	16,4	3,7	5,6	4,1	8,0	11,6	8,8
Eau,électricité et énergie	0,9	0,3	0,7	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
B.T.P	12,6	0,7	9,9	5,9	0,4	4,8	8,4	0,5	6,8
Commerce	24,0	9,2	20,8	7,2	1,6	6,1	13,5	4,7	11,7
Transport et communication	6,6	1,6	5,5	2,3	0,2	1,9	3,9	0,8	3,3
Services	13,4	29,0	16,9	3,6	6,5	4,1	7,3	15,7	9,0
Administration, éducation, santé,	18,3	30,9	21,1	1,9	1,7	1,8	8,0	13,7	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 12A : Structure régionale des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence (%)

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Résponsables, cadres									
supérieurs et membres des professions libérales	5,4	5,1	5,3	0,2	0,1	0,2	2,1	2,2	2,1
Cadres moyens et employés	20,5	35,7	23,8	2,6	1,9	2,5	9,2	15,7	10,6
Commerçants et intermédiaires financiers	16,5	6,2	14,2	5,1	1,3	4,4	9,3	3,4	8,1
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,1	0,3	1,7	22,5	5,6	19,3	15,0	3,4	12,6
Artisans et ouvriers artisanaux	30,1	23,0	28,5	9,9	6,3	9,2	17,4	13,2	16,5
Ouvriers et manoeuvres agricoles	4,4	3,7	4,3	50,7	76,4	55,7	33,6	46,5	36,2
Conducteurs de machines	5,6	0,5	4,5	2,4	0,3	2,0	3,6	0,4	2,9
Manoeuvres non agricoles et petits métiers	15,3	25,5	17,6	6,6	8,0	6,8	9,8	15,2	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 13A : Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe (%)

	٦	Urbain	1		Rural		Ensemble			
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
15-19 ans	38,7	16,1	60,0	22,2	46,9	18,1	21,7	33,0	25,6	
20-24 ans	39,5	12,3	58,6	20,3	46,0	14,2	21,5	37,9	26,0	
25-29 ans	31,8	9,4	49,0	18,7	37,0	11,1	18,3	36,0	22,5	
30-34 ans	22,3	7,6	39,6	13,8	26,9	8,5	14,3	29,9	17,5	
35-39 ans	15,5	6,4	28,6	10,8	18,8	7,0	10,9	22,7	13,3	
40-44 ans	11,0	5,7	17,5	7,1	12,5	5,9	8,4	14,1	9,5	
45-49 ans	6,0	3,4	2,3	0,8	5,3	3,1	4,8	1,8	4,3	
50-54 ans	7,0	2,9	1,8	0,8	6,2	2,7	4,9	1,4	4,5	
55-59 ans	8,8	3,1	2,3	1,5	8,0	2,9	5,7	1,9	5,2	

Tableau n° 14A : Taux de chômage national selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe

	Ţ	Jrbain			Rural		Ensemble			
	M	F	Т	M	F	T	M	F	T	
15-19 ans	40,6	57,1	46,8	15,3	22,6	17,9	25,0	36,7	29,2	
20-24 ans	36,8	50,4	41,5	12,3	21,3	14,6	24,7	39,1	29,1	
25-29 ans	27,8	39,7	31,6	9,6	18,7	11,4	19,7	33,5	23,5	
30-34 ans	19,0	31,4	22,5	7,6	14,2	8,8	14,3	26,7	17,4	
35-39 ans	13,4	22,6	15,8	6,2	9,9	6,8	10,6	19,4	12,6	
40-44 ans	9,9	15,0	11,1	5,2	6,1	5,4	8,1	12,7	9,1	
45-49 ans	5,9	2,8	5,2	3,1	0,4	2,7	4,8	2,1	4,3	
50-54 ans	7,1	2,4	6,3	3,4	0,3	3,0	5,6	1,7	5,0	
55-59 ans	9,0	2,3	8,0	3,8	0,4	3,4	6,7	1,5	5,9	



DIRECTION REGIONALE Gharb - Chrarda - Beni Hssen

Tél.: +212(0)5 37 32 91 10 Fax.: +212(0)5 37 32 91 18 +212(0)5 37 35 58 20

E-mail: Kenitra_hcp@yahoo.fr